92 Boulogne-Billancourt O Chantier Colombo

Juillet 96. Deux employés de l'entreprise de démolition Colombo déversent 200 I de pyralène provenant d'un transformateur sur un chantier.

ROBIN DES BOIS

01.48.04.09.36

Association de protection de l'He et de l'environnement 14, rue de l'Atlas - 75019 Paris

5 juillet 1996 AFP

Sujet: 431 PYRALENE Date: 13h00min Ven 05 Juil 96

tef.: AFP ECF FRA /AFP-TP03 (0185)

il: Economique lug: Environ.

litre: Des ouvriers surpris en train d'enterrer 200 litres d'un dérivé du vralène

'exte:

NANTERRE, 5 juil (AFP) - Deux employés de la société de travaux publiques Colombo' ont été surpris jeudi après-midi en train d'enterrer 200 litres l'Askarel, un dérivé du pyralène, dans un terrain à Courbevoie Hauts-de-Seine), a-t-on appris vendredi de source policière.

Selon les pompiers, ce produit, toxique au contact de la chaleur, ne résenterait sous terre qu'un danger limité à une éventuelle pollution de la appe phréatique.

Le directeur de la société Colombo s'est engagé à effectuer les travaux écessaires à l'assainissement du terrain.

Les deux ouvriers de l'entreprise, qui effectuaient des travaux de démolition ur un terrain privé, situé 8, rue Adélaïde à Courbevoie, ont été surpris par un assant alors qu'ils déversaient le produit toxique, provenant d'un ransformateur, dans un trou creusé avec une pelleteuse.

Une enquête est ouverte.

6 juillet 1996 Libération

ROBIN DES BOIS

ation de protection de l'Hor et de l'environne 14. rue de l'Atlas - 75019 Paris 01.48.04.09.36

Du pyralène purgé sur un chantier

Des habitants de Courbevoie ont pris sur le fait un enfouissement sauvage.

pour les pollueurs. Un retraité de Courbevoie (Hauts-de-Seine) observait de sa fenêtre le bruyant manège des véhicules sur un chantier de démolition. Mercredi, alors que les travaux de déblaiement semblaient enfin achevés, il s'est étonné de voir débarquer un camion chargé de ferraille et d'un vieux transformateur électrique. Dans un trou creusé au fond du terrain vague à l'aide d'une pelleteuse, il a vu deux ouvriers vider les huiles contenues dans l'appa-

es temps sont durs reil, puis les recouvrir soigneusement de terre. Ni vu ni connu. La banale vidange clandestine serait vraisemblablement restée impunie si les riverains n'avaient pas eu à se plaindre, le lendemain, d'une étrange odeur. Le retraité avise alors la police, qui alerte à son tour les pompiers. D'après les premières constatations de ces derniers, le liquide déversé serait de l'askarel, un dérivé du pyralène utilisé jadis comme buile de refroidissement dans les transformateurs EDF. Les

policiers ont effectivement retrouvé sur place la plaque d'immatriculation de l'appareil qui devait contenir environ deux cents litres de liquide toxique. La production de pyralène, huile non recyclable rigoureusement interdite de-

puis plus de dix ans. Une molécule réputée indestructible, bien connue depuis la catastrophe de Seveso, entre dans la composition de ce produit extrêmement toxique au contact de la chaleur. Enfoui Europe qu'une seule usine sous terre, il ne présenterait équipée d'un four adéquat,

pollution de la nappe phréatique

désaffectés qu'ils ont en charge de démolir, les entreprises de travaux publics ont souvent à évacuer ces transformateurs électriques gorgés de poison. En principe, le traitement de l'huile doit être sous-traité à une société spécialisée. Pour le brûlage à très haute température du pyralène, il n'existe en toutefois, selon les pompiers, mais certains patrons éco- Le propriétaire d'un pavillon

qu'un danger très limité de nomes présèrent manifestement se passer de ses onéreux services. La société Colombo, responsable du chantier de Courbevoie, n'aurait pas été prise en flagrant délit sans la vigilance des habitants de ce quartier pavillonnaire, très hostiles à la construction prochaine d'un immeuble de six étages sur la parcelle libérée. Comble de malchance, le retraité témoin du délit est un ancien ingénieur très au fait de la législation en matière d'éli-

mination des déchets toxiques.

jouxtant le chantier a manifesté son intention de porter plainte, tandis que le maire de Courbevoie prenait un arrêté réclamant la décontamination immédiate du terrain.

Hier matin, une poignée d'ouvriers se sont efforcés de répa-rer les dégâts en évacuant plusieurs dizaine de fûts remplis de terre gorgée d'huile. En attendant les résultats des ana-lyses de ses laboratoires, l'administration se réserve la possibilité d'engager une procédure judiciaire •

ALAIN AUFFRAY